DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	SÉBASTIEN PROULX	
Circonscription :	JEAN-TALON	
	DÉCLARATION AU COMMISS	SAIRE
Je déd	lare avoir reçu le don, l'avantage ou la d'une valeur de plus de 200 \$, décrit	
Nom du donateur		2. Date
Le Grand défi Pierre Lavoie		22 octobre 2016
3. Description du don, o	e l'avantage ou de la marque d'hospita	lité
Manteau de marque « L	acoste » et tuque à l'effigie du Granc	l défi Pierre Lavoie.
4. Circonstances de la	éception du don, de l'avantage ou de la	a marque d'hospitalité
Cadeaux offerts au mi	nistre de l'Éducation, du Loisir et	du Sport, ministre de la Famille et

député de Jean-Talon et aux autres dignitaires présents à l'occasion de la Grande marche de

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Sébastien Proulx

Québec du Grand défi Pierre Lavoie.

Date de la déclaration 2017-01-16